Les Catégories Individuelles

C0: 1995 à 1988 (17 - 24 ans)

C1: 1987 à 1983 (25 - 29 ans)

C2: 1982 à 1978 (30 - 34 ans)

C3: 1977 à 1973 (35 - 39 ans)

C4: 1972 à 1968 (40 - 44 ans)

C5: 1967 à 1963 (45 - 49 ans)

C6: 1962 à 1958 (50 - 54 ans)

C7: 1957 à 1953 (55 - 59 ans)

C8: 1952 à 1948 (60 - 64 ans)

C9: 1947 à 1943 (65 - 69 ans)

C10: 1942 à 1938 (70 - 74 ans)

C11: 1937 à 1933 (75 - 79 ans)

C12: 1932 à 1928 (80 - 84 ans)

C6: 1962 à 1958 (50 - 54 ans)

C13: 1927 et avant (85 et plus)

Les Catégories de Relais

R1: 100 - 119 ans R4: 200 - 239 ans

R2: 120 - 159 ans R5: 240 - 279 ans

R3 : 160 - 199 ans R6 : 280 ans et plus

Les Officiels



Juge Arbitre: Marc Minisini

Starter: Pascal Ferrer

Informatique: Brigitte Minisini

Chambre d'Appel: Laurence Martinais

Navette: Sylvie Gossard

Officiel Anti-dopage: Rafael Alvarado



AC.NA.VI

présente

Un 50 mètres pour s'y "maître"

Le vendredi 09 décembre 2011 À 19h30

Piscine Municipale
« Agnès Beraudias »
Rue Pierre Audat
93420 VILLEPINTE



Correspondant William ALVAREZ Tel: 01 49 36 97 42

Email: acnavi@free.fr

Le Programme

Ouverture des portes à 19h30 Echauffement : de 19h30 à 20h15 Evacuation du Bassin à 20h15 Début des épreuves à 20h30



50 NL 50 PAPILLON 50 DOS RELAIS SPECIAL 100 * 4N

50 BRASSE
RELAIS 4 x 50 NL Mixte (2 Messieurs / 2 Dames)

Les Récompenses

Les récompenses seront remises lors du repas.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés, ainsi que les 3 premiers relais.

Le Repas

Participation de 15 euros par personne (Boissons comprises).

Dans un souci d'organisation, nous vous demandons de nous communiquer le nombre de participants de votre club en joignant le règlement au plus tard le vendredi 02 décembre 2011.

Les chèques seront libellés à l'ordre de : AC.NA.VILLEPINTE.

Le Règlement

Préambule

Pour la 2ème édition d'« Un 50 mètres pour s'y maîtres », l'ACNAVI a décidé de bousculer les habitudes en modifiant l'ordre des nages.

La formation du nageur complet tant du point de vue physiologique que technique est plus que jamais à l'ordre du jour avec du sprint sur les 50 mètres de spécialité gastronomique.

Procédures d'engagement

Les engagements devront être envoyés sur bordereau informatique N2i au plus tard le vendredi 02 décembre 2011

à l'adresse électronique suivante:

acnavi@free.fr

ou par courrier à l'adresse suivante:

AC.NA.VI

Piscine Municipale « Agnès BERAUDIAS » rue Pierre AUDAT

93420 Villepinte

La compétition est ouverte aux nageurs et nageuses licenciés à la Française de Natation (FFN).

Chaque compétiteur pourra participer au maximum à deux épreuves individuelles en plus des 2 épreuves de relais.

Le règlement FINA sera appliqué ainsi que la règle des 2 départs.

Chaque club devra fournir au minimum 1 officiel.